



109, rue de la tête d'or  
CS 10363 Lyon 6ème  
69451 LYON CEDEX 06

## <BOA CONCEPT

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

## **BOA CONCEPT**

Société anonyme

RCS : Saint-Etienne 752 025 908

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société BOA CONCEPT,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BOA CONCEPT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et nous nous sommes assurés que les notes de l'annexe fournissent une information appropriée.

Les notes de l'annexe intitulée « Frais de développement » exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :


- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Lyon, le 24 avril 2023

DocuSigned by:  
 Paul-Armel JUNNE  
004ECA0B346F40B...

Paul-Armel JUNNE

# 1. COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE POUR LE BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

## 1.1. BILAN

BOA CONCEPT		31/12/2022		31/12/2021	
ACTIF		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement	3 416 035	3 295 951	120 084	401 929
	Concessions, brevets et droits similaires	219 785	113 631	106 154	17 360
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	563 882		563 882	408 836
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	187 122	111 521	75 601	36 156
	Autres immobilisations corporelles	1 255 169	301 234	953 935	227 655
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières				
	Participations mises en équivalence				
Autres participations	300 026		300 026		
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	9 165		9 165	9 165	
Prêts					
Autres immobilisations financières	166 309		166 309	162 233	
<b>Total ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>6 117 492</b>	<b>3 822 337</b>	<b>2 295 156</b>	<b>1 263 334</b>	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements	2 218 469	68 339	2 150 130	1 045 295
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	26 856		26 856	120 516
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	349 881		349 881	345 144
	Créances				
	Clients et comptes rattachés	6 421 754	98 032	6 323 722	4 797 428
	Autres créances	510 458		510 458	175 319
	Capital souscrit et appelé, non versé				
Comptes de Régularisation	Divers				
	Valeurs mobilières de placement	32 320		32 320	18 102
	Disponibilités	12 394 069		12 394 069	6 174 058
	Charges constatées d'avance	153 616		153 616	94 254
	<b>Total ACTIF CIRCULANT</b>	<b>22 107 422</b>	<b>166 371</b>	<b>21 941 051</b>	<b>12 770 116</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>28 224 914</b>	<b>3 988 708</b>	<b>24 236 206</b>	<b>14 033 450</b>

**BOA CONCEPT**  
**PASSIF**

31/12/2022

31/12/2021

COMPTES DE REGULARI SATION	FONDS PROPRES	AUTRES FONDS PROPRES	PROVIS IONS	DETTES
	<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
	Capital (dont versé : 769 731)		972 775	769 731
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		8 329 309	2 796 577
	Ecarts de réévaluation			
	Réserves			
	Réserve légale		83 820	83 820
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau		1 957 555	950
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		2 858 749	1 958 505
	Subventions d'investissement		224 000	224 000
	Provisions réglementées			
	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>14 426 208</b>	<b>5 831 683</b>
	<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
	Produit des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées		112 000	112 000
	<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		<b>112 000</b>	<b>112 000</b>
	<b>PROVISIONS</b>			
	Provisions pour risques		101 387	129 571
	Provisions pour charges			
	<b>TOTAL PROVISIONS</b>		<b>101 387</b>	<b>129 571</b>
	<b>DETTES</b>			
	Dettes financières			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		2 859 860	2 936 312
	Concours bancaires courants		5 680	2 987
	Emprunts et dettes financières diverses			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes d'exploitation			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 425 539	2 124 005
	Dettes fiscales et sociales		1 879 355	973 078
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		37 397	31 597
	Produits constatés d'avance		3 388 781	1 892 217
	<b>TOTAL DETTES</b>		<b>9 596 612</b>	<b>7 960 196</b>
	Ecarts de conversion passif			
	<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>24 236 206</b>	<b>14 033 450</b>

## 1.2. COMPTE DE RESULTAT

		BOA CONCEPT		31/12/2022		31/12/2021	
		COMPTE DE RESULTAT		France	Exportation	Total	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises	1 409 045	662 900	2 071 945	3 066 874		
	Production vendue de biens	16 812 010	550 732	17 362 742	11 481 506		
	Production vendue de services	548 728	72 715	621 443	285 240		
	<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>18 774 519</b>	<b>1 281 611</b>	<b>20 056 130</b>	<b>14 833 620</b>		
	Production stockée			93 660	269 953		
	Production immobilisée			155 046	201 625		
	Subventions d'exploitation				15 167		
	Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			97 671	25 452		
	Autres produits			1 313	44		
	<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>20 216 499</b>	<b>14 805 955</b>		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises			1 630 675	2 764 952		
	Variation de stock (marchandises)						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 839 357	4 379 063		
	Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			1 163 086	262 466		
	Autres achats et charges externes *			3 937 207	2 398 816		
	Impôts, taxes et versements assimilés			144 997	108 338		
	Salaires et traitements			3 230 051	2 115 040		
	Charges sociales			1 159 483	765 565		
	Dotations aux amortissements et dépréciations						
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			455 099	558 813		
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
	Sur actif circulant: dotations aux dépréciations			156 284			
	Dotations aux provisions			-	28 184		
Autres charges			5 226	1 899			
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>16 395 293</b>	<b>12 858 204</b>			
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>3 821 207</b>	<b>1 947 751</b>			
<b>FINANCIER</b>	Produits financiers			36 105	4 027		
	Charges financières			256 508	46 170		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>220 403</b>	<b>42 143</b>			
<b>EXCEPTIONNEL</b>	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>3 600 805</b>	<b>1 905 608</b>		
	Produits exceptionnels				800		
	Charges exceptionnelles			19 634	2 631		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>19 634</b>	<b>1 831</b>			
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise						
	Impôts sur les bénéfices			722 422	54 728		
	Total des produits			20 252 604	14 810 781		
	Total des charges			17 393 855	12 852 276		
	<b>BENEFICE OU PERTE DE L'EXERCICE</b>			<b>2 858 749</b>	<b>1 958 505</b>		



## 1.3. ANNEXES

### 1.3.1. Faits caractéristiques de l'exercice

La société a annoncé le 29 mars 2022 la signature d'un contrat majeur de plus de 10 M€ avec un professionnel de la logistique, pour le déploiement de ses solutions, basées entre autres sur la technologie innovante du système de convoyage modulaire intelligent Plug-and-Carry®.

Une augmentation de capital a été réalisée le 14 avril 2022, via la construction accélérée d'un livre d'ordres, pour un montant définitif de l'augmentation de capital à 6 millions d'euros, pour l'émission de 200.000 actions nouvelles au prix unitaire de 30 euros, prime d'émission incluse, soit 1,00 euro de valeur nominale et 29,00 euros de prime d'émission, représentant 26% du capital social de BOA Concept.

La Société a acheté le 22 octobre 100% des parts de la SAS ROBOTIC détenues par Monsieur Philippe Cagnet et Madame Bérangère Cagnet, pour un montant de 200.000 euros en numéraire et 3044 actions BOA Concept nouvellement créées pour cette opération. Le Capital Social de BOA Concept a ainsi été augmenté d'une somme de 3044 euros pour le porter de 969.731 euros à 972.775 euros.

### 1.3.2. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif ayant une incidence sur les comptes au 31 décembre 2022 n'est intervenu entre le 1er janvier 2023 et la date d'arrêt de ces comptes.

La Société reste cependant vigilante concernant les éventuelles conséquences directes et indirectes du conflit armé en Ukraine qui s'est déclenché en février 2022, en particulier sur les potentielles difficultés d'approvisionnement provoquées par ce conflit et les augmentations des prix qui en découleront.

A ce jour, des stocks et des engagements tarifaires ont été sécurisés pour les mois à venir.

## 1.4. REGLES ET METHODES COMPTABLES

### 1.4.1. Principes et conventions générales

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 .

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont précisées par ailleurs dans les notes complémentaires au bilan et au compte de résultat.

### 1.4.2. Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour ces comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### 1.4.3. Principe de continuité d'exploitation

Le principe de continuité de l'exploitation est défini selon l'article L 223-20 du Code de Commerce. Les comptes ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation et la société estime être en mesure de faire face à ses engagements au moins jusqu'au 31 décembre 2023.

## 1.5. COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN

*Nota : les montants ci-après sont exprimés en euros*

### 1.5.1. Etat des immobilisations

Valeurs brutes des immobilisations	31/12/2021	Acquisitions	Cessions	31/12/2022
Frais d'établissement et de développement	3 416 035			3 416 035
Autres postes d'immobilisations incorporelles	139 922	135 889	56 026	219 785
Immobilisations incorporelles en cours	408 836	155 046		563 882
Total des immobilisation incorporelles	3 964 793	290 935	56 026	4 199 702
Installations techniques, matériel et outillages industriels	131 347	56 583	808	187 122
Installations générales, agencements, aménagements	312 167	785 010	15 038	1 082 139
Matériel de transport	9 300			9 300
Matériel de bureau, informatique, mobilier	156 391	54 524	47 185	163 730
Total des immobilisation corporelles	609 205	896 117	63 031	1 442 291
Autres participations		300 026		300 026
Autres titres immobilisés	9 165			9 165
Prêt, autres immobilisations financières	162 233	4 076		166 309
Total des immobilisation financières	171 398	304 102		475 500
TOTAL GENERAL	4 745 396	1 491 154	119 057	6 117 492

### 1.5.2. Etat des amortissements

#### *Situation et mouvements de l'exercice*

Amortissements et dépréciations des immobilisations	31/12/2021	Dotations	Reprises	31/12/2022	Valeurs nettes des immobilisations au 31/12/2022
Frais d'établissement et de développement	3 014 106	281 845		3 295 951	120 084
Autres postes d'immobilisations incorporelles	122 562	45 918	54 849	113 631	106 154
Immobilisations incorporelles en cours					563 882
Total des immobilisation incorporelles	3 136 668	327 763	54 849	3 409 582	790 120
Installations techniques, matériel et outillages	95 191	16 930	600	111 521	75 601
Installations générales, agencements, aménagements	135 229	75 482	12 189	198 522	883 617
Matériel de transport	4 154	4 650		8 804	496
Matériel de bureau, informatique, mobilier	110 818	30 274	47 185	93 907	69 823
Total des immobilisation corporelles	345 393	127 336	59 974	412 755	1 029 537

#### 1.5.2.1. Ventilation des dotations de l'exercice

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaire	Amortissements dégressifs	Amortissements dérogatoires	
			Dotations	Reprises
Frais établissement, recherche et développement	281 845			
Autres immobilisations incorporelles	45 918			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	16 930			
Installations générales, agencements, aménagements	75 482			
Matériel de transport	4 650			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	30 274			
Total des dotations	455 099			

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Frais de recherche et développement	Linéaire	3 ans
Licences, logiciels	Linéaire	1 à 5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Installations agencements	Linéaire	3 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

### 1.5.3. Immobilisations incorporelles

Elles sont principalement constituées :

- Des frais de développement relatifs à des projets,
- Des licences d'exploitation de logiciels.

#### 1.5.3.1. Frais de développement

Le montant brut des frais de développement s'élève au 31 décembre 2022 à 3 416 K€, le montant net ressort à 120 K€.

Les dépenses engagées au cours des exercices précédents ont été inscrites en immobilisations car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

Ce montant n'inclut pas les 564 K€ de développements comptabilisés au 31 décembre 2022 en immobilisations incorporelles en cours et qui figurent sur la ligne « autres immobilisations incorporelles » du bilan.

Ces développements ne sont pas achevés à la date d'arrêt de ces comptes.

Depuis sa création, la société applique une durée unique d'amortissement de trois ans sur les développements de produits qu'ils soient mécaniques ou logiciels.

Cette option est un choix qui correspond à la politique de recherche et développement de l'entreprise. En effet, la société doit sans cesse développer ou améliorer ses produits et chaque développement initial porte ses fruits pleinement sur les ventes pendant une durée moyenne de trois ans, les nouveaux développements prenant alors le relais. Cette durée moyenne est constatée sur les développements que l'entreprise a menés à bien depuis sa création. Cette durée est aussi un équilibre entre une constatation de dépense brutale sur l'exercice en cours qui impacterait de façon artificielle le résultat et une durée longue qui générerait un résultat positif non moins artificiel.

L'évènement déclencheur est en principe la première vente d'un produit. Pour des raisons de simplicité de gestion, le choix a été fait de faire démarrer les amortissements au début de l'exercice suivant en fonction de la date prévue de production. Cet évènement déclenche le démarrage d'une possible phase suivante de développement sur le même produit puisque l'entreprise cherche toujours à améliorer ses produits. Cette simplification fait aussi suite aux réflexions suivantes : lorsqu'une vente est faite, le développement n'est pas forcément complet, il reste à faire des mises au point. D'autre part, les ventes ne sont pas linéaires, soit c'est un nouveau produit et les ventes vont augmenter progressivement et l'amortissement linéaire fait porter une charge supérieure à ce qu'elle devrait être pour les premiers exercices, soit c'est une amélioration et là aussi elle sera mise en place progressivement. Aussi l'un dans l'autre cette durée d'amortissement et son point de départ traduisent à la fois une politique prudente d'affectation des charges et une simplification de la gestion administrative.

### 1.5.3.2. Prêts et autres immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Le poste « Autres titres de participation » concerne l'acquisition des titres de notre filiale ROBOBTIC. Compte tenu des perspectives de développement de cette société aucune provision n'a été comptabilisée compte tenu d'une rentabilité atteignable dès 2023.

### 1.5.4. Stocks

#### 1.5.4.1. Variation détaillée des stocks et des en-cours

Variation détaillée des stocks et des en-cours	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
- Matières Premières	2 218 469	1 055 383	1 163 086	
Production				
- Produits intermédiaires	26 856	120 516	-	93 660
<i>Destockage de production</i>				-93 660

#### 1.5.4.2 Provisions pour dépréciation

Provision pour dépréciation (montant en euros)	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions montants utilisés	Diminution montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	10 088	58 252			68 339

#### 1.5.4.3 Règles d'évaluation et de dépréciation

Le coût de revient des stocks est déterminé selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP).

Le coût de revient des produits finis comprend le coût des matières, le coût de la main d'œuvre directe ainsi qu'une quote-part de frais indirects de production.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

La provision pour dépréciation du stock de matières premières de 68 K€ comptabilisée au 31 décembre 2022 correspond à la valeur des pièces qui n'ont pas connu de mouvements durant les années 2021 et 2022. Leur examen détaillé et le constat que ces matières n'auraient plus d'utilité, ont conduit à déprécier en totalité leur montant.

#### 1.5.5. Etats des créances

ETAT DES CREANCES	31/12/2022		
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts			
Autres immobilisations financières	166 309	166 309	
Créances clients et comptes rattachés	6 421 754	6 421 754	
Personnel et comptes rattachés	263	263	
Taxe sur la valeur ajoutée	82 229	82 229	
Groupe et associés	302 458	302 458	
Débiteurs divers	125 508	125 508	
Charges constatées d'avance	153 616	153 616	
<b>TOTAL</b>	<b>7 252 136</b>	<b>7 252 136</b>	

#### 1.5.6. Produits à recevoir

Créances clients et comptes rattachés	910 687
Autres créances	
<b>TOTAL</b>	<b>910 687</b>

#### 1.5.7. Créances clients

Depuis l'exercice 2019, il a été mis en place une comptabilisation du chiffre d'affaires à l'avancement avec un suivi des différents chantiers.

Cette méthode se poursuit en 2022, elle conduit à comptabiliser en produits à facturer un montant de 911 K€ (TTC) et en produits constatés d'avance un montant de 3 389 K€ (HT).

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles donnent lieu. Une dépréciation a été constatée sur cet exercice pour un montant de 98 K€.

#### 1.5.8. Crédit d'impôt Recherche

Un crédit impôt recherche a été comptabilisé à hauteur de 65K€.

#### 1.5.9. Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	31/12/2022
Charges d'exploitation	153 616
Total des charges constatées d'avance	153 616

#### 1.5.10. Trésorerie

La trésorerie est constituée par des liquidités immédiatement disponibles, soit 12426 K€ au 31 décembre 2022 comprenant notamment 32K€ de valeurs mobilières de placement et 8000K€ de comptes à terme.

Les découverts bancaires figurent en dettes financières courantes et concernent les intérêts courus.

### 1.5.10.1. Tableau des flux de trésorerie

BOA CONCEPT	31/12/2022	31/12/2021
<b>FLUX DE TRESORERIE</b>		
Résultat d'exploitation	3 821 207	1 947 751
<i>Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>		
+ Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises (sauf celles portant sur l'actif circulant)	426 915	586 997
- Transferts de charges au comptes de charges à répartir		
= Résultat brut d'exploitation	4 248 122	2 534 748
Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation :		
- Variation des stocks	- 1 011 174	4 087
- Variation des créances d'exploitation	- 1 623 074	3 347 276
+ Variation des dettes d'exploitation	1 712 866	3 386 269
= Flux net de trésorerie d'exploitation	3 326 740	2 577 828
<i>Autres encaissements et décaissements liés à l'activité :</i>		
- Frais financiers	- 256 508	46 170
+ Produits financiers	36 105	4 027
- Impôt sur les sociétés, hors impôt sur les plus-values de cession	- 722 422	54 728
- Charges exceptionnelles liées à l'activité	- 15 400	-
+ Produits exceptionnels liés à l'activité		-
- Autres créances liées à l'activité		
+ Autres dettes liées à l'activité (y compris intérêts courus)		
= Flux net de trésorerie généré par l'activité	2 368 515	2 590 413
- Acquisitions d'immobilisations	- 1 491 154	371 287
+ Cessions d'immobilisations nettes d'impôts		3 913
+ Réductions d'immobilisations financières		
+ / - Variations des autres postes (dettes et créances) relatifs aux immobilisations		
= Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 1 491 154	367 374
+ Augmentation de capital en numéraire	5 735 776	2 978 614
+ Emissions d'emprunts	681 067	112 000
- Remboursements d'emprunts et comptes courants d'associés	- 1 059 976	557 169
+ Subventions d'investissement reçues		224 000
= Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	5 356 867	2 757 445
VARIATION DE TRESORERIE	6 234 228	4 980 484
+ Trésorerie d'ouverture	6 192 160	1 211 675
= Trésorerie de clôture	12 426 389	6 192 160

## 1.5.10.2. Commentaires sur le tableau des flux de trésorerie

### Flux liés à l'exploitation

Le poste « Frais financiers » comprend un abandon de compte courant de 200K€ au profit de notre filiale ROBOTIC.

### Flux liés à l'investissement

Les investissements pour 1494K€ concernent des immobilisations incorporelles à hauteur de 290 K€, des immobilisations corporelles pour 896 K€ et des immobilisations financières pour 307 K€ comprenant notamment notre acquisition des titres ROBOTIC pour 300K€.

### Flux de trésorerie liés au financement

Deux augmentations de capital décrites ci-après ont eu lieu au cours de cet exercice pour 5735 K€ dont 100K€ souscrit à l'occasion de l'acquisition de la société Roboptic.

Un apport en compte courant de 500K€ (300K€ net d'abandon) a été réalisé au profit de notre filiale Roboptic et les remboursements d'emprunts se sont élevés à 757K€.

## 1.5.11. Composition du Capital Social

La Société a constaté le 14 avril 2022 la réalisation de l'augmentation de capital réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de bénéficiaires, lancée le 13 avril 2022 et effectuée via la construction accélérée d'un livre d'ordres. Compte tenu de la très forte demande, BOA Concept a décidé de fixer le montant définitif de l'augmentation de capital à 6 millions d'euros. BOA Concept a émis 200.000 actions nouvelles au prix unitaire de 30 euros. Le capital social a été ainsi augmenté de 200.000€ et porté à 969.731€ assortie d'une prime d'émission nette de frais de 5.435.750€.

Une autre augmentation de capital est intervenue le 04 octobre 2022 à la suite de l'acquisition de la filiale ROBOTIC avec création de 3044 actions de 1€ ce qui a porté le capital à la somme de 972.775€ assortie d'une prime d'émission de 96.981.84€.

## 1.5.12. Variation des capitaux

Variations des capitaux propres	Nombre d'actions	Capital	Réserve légale	Primes d'émission	Autres réserves	Report à nouveau	Résultant net	Subventions d'investissement	Capitaux propres
Au 31 décembre 2021		769 731	83 820	2 796 577		-950	1 958 505	224 000	5 831 683
Affectation du résultat 2021						1 958 505			
Augmentation de capital		203 044		5 532 732					
Au 31 décembre 2022		972 775	83 820	8 329 309		1 957 555	2 858 749	224 000	14 426 208

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice :

. Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice 5.735.776 €

. Hors opérations de structure 2.858.749 €



### 1.5.13. Etats des provisions

PROVISIONS (Montants en euros)	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions montant utilisés	Diminutions montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Provisions pour risques	129 571		28 184		101 387

La provision pour risque de 129 K€ qui existait en début d'exercice a été repris partiellement à la suite de la résolution du litige salarial, le solde soit 101K€ correspond aux redressements de cotisations URSSAF consécutifs à la remise en cause de l'exonération « jeunes entreprises innovantes » dont la société a bénéficié en 2015. La société a contesté l'interprétation de l'URSSAF à propos de la validité du rescrit déposé en 2013 et a assigné l'URSSAF au Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale. Nous avons été déboutés en première instance. Au 31 décembre 2022, la procédure est toujours en cours avec une déclaration d'appel effectuée au cours de l'exercice ce qui justifie notre maintien en provision pour risque.

### 1.5.14. Etat des dettes

ETAT DES DETTES (Montants en euros)	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6 745	6 745		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 858 795	851 913	1 967 772	39110
Fournisseurs et comptes rattachés	1 425 539	1 425 539		
Personnels et comptes rattachés	526 405	526 405		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	307 858	307 858		
Impôts sur les bénéfices	725 275	725 275		
Taxes sur la valeur ajoutée	281 135	281 135		
Autres impôts taxes et assimilés	38 682	38 682		
Autres dettes	37 397	37 397		
Produits constatés d'avance	3 388 781	3 388 781		
<b>TOTAL</b>	<b>9 596 611</b>	<b>7 589 729</b>	<b>1 967 772</b>	<b>39 110</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	681 067			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	757 518			

#### 1.5.14.1. Dettes financières

Le capital restant dû au 31 décembre 2022 des PGE souscrits en 2020 se décomposent comme suit :

- Emprunt PGE Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes	835 K€
- Emprunt PGE Banque Rhône Alpes	250 K€
- Emprunt PGE Crédit Coopératif	293 K€
- Emprunt PGE Banque Palatine	292 K€
- Emprunt PGE Crédit Agricole Loire Haute Loire	281 K€

#### 1.5.14.2. Dettes fiscales et sociales

L'entreprise a bénéficié, dans le cadre des dispositions de la crise sanitaire, d'un report de ses échéances sociales. Le montant de ces reports s'élevait au 31 décembre 2021 à 139 K€ et a été apuré au cours de du premier semestre 2022.

#### 1.5.14.3. Charges à payer

Charges à payer	31/12/2022
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 745
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 661
Dettes fiscales et sociales	659 970
Autres dettes	24 330
Total des dettes	752 706

Le poste dettes fiscales et sociales comprend notamment la provision pour congés payés pour 203 K€, la provision pour les droits à RTT pour 46K€ et la provision de l'intéressement pour 277 K€.

### 1.6. COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

#### 1.6.1. Ventilation du Chiffre d'Affaires

*Nota : Chiffre d'affaires comptabilisé à l'avancement (cf. note créances clients)*

Nature du chiffre d'affaires	France	Intracommunautaires	Exportations	Total
Production vendue de biens	16 812 010	526 153	24 579	17 362 742
Productions vendue de services	548 728	65 378	7 337	621 443
Négoce	1 409 045	662 900		2 071 945
Total	18 769 783	1 254 431	31 916	20 056 130

#### 1.6.2. Rémunération des dirigeants

Le Président et les deux Directeurs Généraux ont perçu une rémunération au titre de leurs mandats sociaux de 111 K€ et un montant de 178 K€ au titre d'un contrat de travail préexistant.

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction	289 768
Total	289 768

#### 1.6.3. Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN	31/12/2022
Cadres	27
Agents de maîtrise et techniciens	21
Employés	4
Ouvriers	21
Total effectifs	73

## 1.7. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

### 1.7.1. Engagements donnés

- Inscription de privilèges de l'URSSAF sur le contentieux Jeune Entreprise Innovante : 112K€
- Nantissement fonds de commerce : 39.6 K€ (Crédit Agricole 2018)
- Nantissement fonds de commerce : 24,8 K€ (Banque Palatine 2018)

### 1.7.2. Engagements reçus

#### ENGAGEMENTS RECUS

Garantie de l'Etat sur 90% des PGE (2,3 M€)	2.070.000 €
Cautions Banque Palatine sur marché privé	71.138 €
Garantie Restitution d'acompte GXO Logistics Sport	800.000 €
Retour à Meilleure Fortune ROBOPTIC	200.000 €

### 1.7.3. Engagements en matière de pension et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

### 1.7.4. Indemnités de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	Moins d'un an	2 038
60 à 64 ans	1 à 5 ans	3 599
55 à 59 ans	6 à 10 ans	16 469
45 à 54 ans	11 à 20 ans	35 892
35 à 44 ans	21 à 30 ans	15 574
moins de 35 ans	plus de 30 ans	20 385
Engagement total		93 957

#### Hypothèses de calcul retenues

- Départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- Profil de carrière à décroissance moyenne
- Turn over faible
- Taux d'actualisation y compris inflation 3.77 %
- Méthode ANC 2021

### 1.7.5. Liste des filiales et participations

(Code du commerce ArtL233-15 ; PCG Art 832-6 et 841-6)

A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non	Cautions et avals données par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
- Filiales détenues à + 50 % - ROBOPTIC	10 000	3 085	100,00	300 026	300 026			281 008	1 192	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

### 1.7.6. Honoraires de Commissariat aux comptes

Le montant total des honoraires du Commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 29 K€ au titre du contrôle légal des comptes.